

Consultation publique

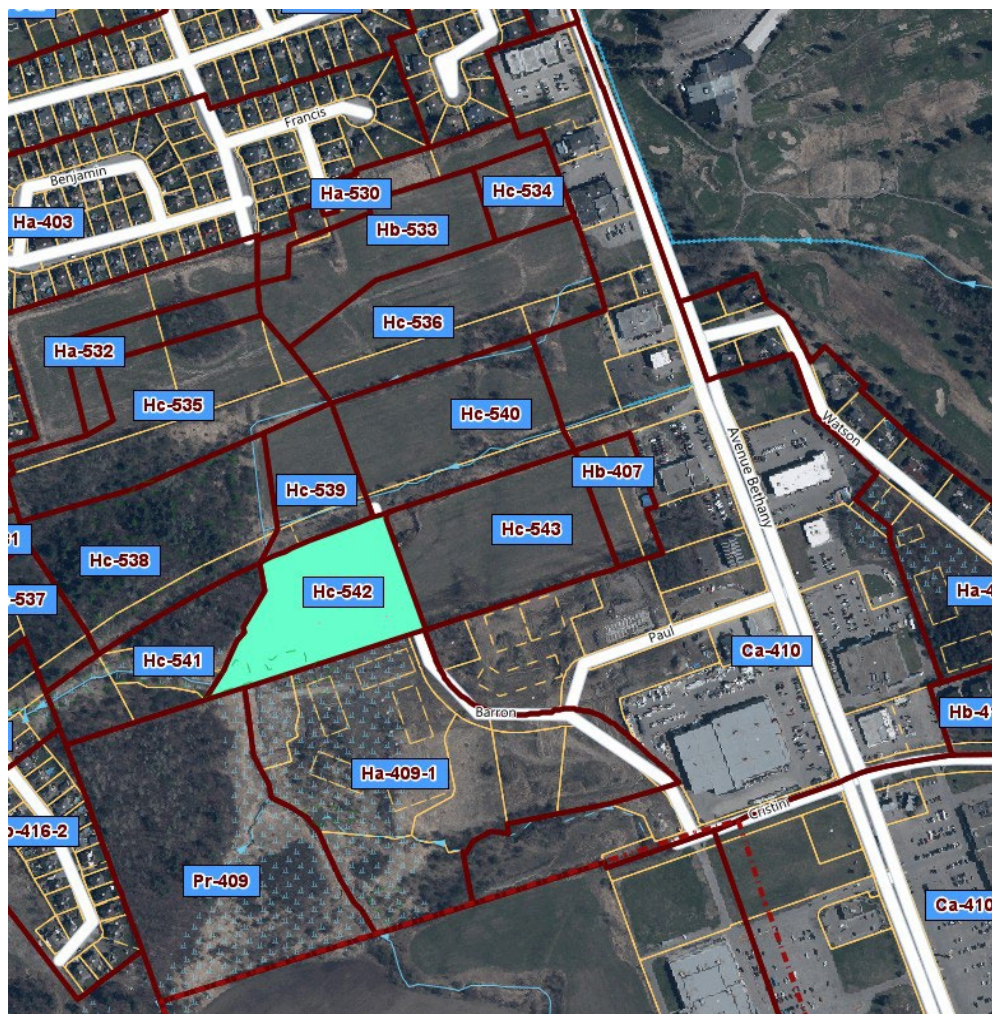
**Aux personnes intéressées par un projet de règlement
modifiant le règlement de zonage numéro 2013-739**

Prenez avis que le Conseil municipal de la Ville de Lachute, lors de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2026, a adopté le projet de règlement intitulé : « **Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de modifier le nombre de logements dans la zone Hc-542** » et tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 3 août 2026 à compter de 18 heures, à la salle du Conseil, située au 380, rue Principale à Lachute.

Ce projet de règlement a pour but de réduire le nombre minimal de logements dans la zone Hc-542 afin de le diminuer de « 16 » à « 8 ».

Les limites de la zone Hc-542 sont indiquées sur la carte ci-dessous :

Zone Hc-542



Cette modification est une initiative du Conseil municipal.

Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement y compris un plan à l'échelle de la zone concernée est disponible pour consultation sur demande durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ou peut être consulté au www.lachute.ca (onglet « Ville », sous-onglet « Vie démocratique » et sous-onglet « Avis publics »).

Le 13 juillet 2026
(U-2026.36)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière

The present public notice is given to the interested persons concerning the public meeting that will be held in connection with a land use planning and development draft by-law. For further information: 450 562-3781, ext. 7211.